

Objet : Classement des puériculteurs et puéricultrices dans l'enseignement fondamental officiel subventionné ordinaire pour l'année scolaire 2008-2009 Zone 2 – BRABANT WALLON

Réseaux : OS

Niveaux : FOND (PE/Ord)

Période : année scolaire 2008-2009

- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des écoles maternelles et fondamentales officielles subventionnées **de la zone du Brabant Wallon.**

POUR INFORMATION :

- Aux chefs de l'Administration centrale ;
- Aux membres des services d'Inspection ;
- Aux Syndicats du personnel enseignant ;
- Aux organes de coordination et de représentation des Pouvoirs organisateurs de l'enseignement fondamental officiel subventionné.

Autorités : Commission zonale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire officiel subventionné, ordinaire et spécialisé, zone du Brabant Wallon.

Signataire : Nicole WAMBE-DESURPALIS, Présidente

Gestionnaires : AGPE/DGPES/CZGE

Personne-ressource : Carlo VANDENHENDE, bureau 1E131, 44 Bd Léopold II, 1080 Bruxelles
Tel. 02/413.38.90.

Renvois :

- Décret du 12.05.2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française ;
- Décret du 02 juin 2006 relatif au cadre organique et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire organisés et subventionnés par la Communauté française ;
- Circulaire n°2234 du 18.03.2008 relative à l'engagement de puéricultrices dans l'enseignement maternel ordinaire pour l'année scolaire 2008-2009 – réseau officiel subventionné ;
- Circulaire n°2251 du 28.03.2008 relative aux décret règles statutaires d'engagement et de nomination des puéricultrices des établissements d'enseignement maternel ordinaire

Nombre de pages : 2

Annexe : 1

Téléphone pour duplicata : site web <http://www.adm.cfwb.be>

Mots-clé : Statut – Puéricultrices

J'invite les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements à prendre connaissance, en annexe à la présente circulaire, du tableau de classement des anciennetés acquises au 30 juin 2008 par les puéricultrices au sein de la zone du Brabant Wallon pour l'enseignement fondamental ordinaire officiel subventionné.

Ce classement est réalisé en application de l'article 28, §2, du décret du 12.05.2004 fixant les droits et obligations des puéricultrices et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française.

J'attire l'attention des Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements sur ce que **seuls les membres du personnel ayant fait acte de candidature dans les formes et les délais prescrits à l'article 28, §8, alinéa 1er du même décret, sont repris dans le présent classement.**

Les informations reprises se basent sur les données vérifiées par l'Administration et validées par la Commission zonale de gestion des emplois compétente.

Il est rappelé que ce classement devra impérativement être pris en compte pour l'engagement des puéricultrices sous statut ACS dans les établissements ressortissant à ce réseau et à cette zone, selon les dispositions du décret du 12.05.2004 précité.

J'attire l'attention des Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements sur la proposition d'attribution d'un emploi statutaire aux deux premiers de ce classement.

Nous renvoyons à ce propos aux instructions qui ont été fournies précédemment par les circulaires n° 2234 du 18 mars 2008 et 2251 du 28 mars 2008.

En application de l'article 114, §9, du décret du 02.06.2006 relatif au cadre organique et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire organisés et subventionnés par la Communauté française, j'invite les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements à prendre contact, le cas échéant, directement avec les puéricultrices et à leur communiquer, si elles le demandent, leur numéro d'ordre dans le présent classement pour ce qui les concerne.

Je rappelle, par ailleurs, qu'aux termes de l'article 28, §8, 2ème alinéa, du même décret, les Pouvoirs organisateurs ont **l'obligation d'informer le Président de la Commission zonale des engagements réalisés en vertu du présent classement zonal.**

Pour leur attention à ce qui précède, nous remercions déjà les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements de la zone.

La Présidente,

Nicole WAMBE-DESURPALIS

Décret du 12.05.2004 fixant les droits et obligations des puéricultrices et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire (application de l'article 28, § 2)

COMMISSION ZONALE DE GESTION DES EMPLOIS

Réseau : OS

Zone géographique : Brabant-Wallon

Présidente : N. WAMBE-DESURPALIS

Personne ressource : C. VANDENHENDE

**CLASSEMENT DES PUERICULTRICES
PAR ORDRE DECROISSANT DU NOMBRE DE JOURS D'ANCIENNETE**

Nom, Prénom	Adresse	N° ordre
CABAL Véronique	rue Banterley 90 1471 Loupoigne	1
RENIER Nicole	Avenue du Domaine, 21 1300 Limal	2
PIRET Yvette	rue du Chemin de Fer 12a 1340 Ottignies	3
HERINCKX Valérie	rue du Parc 1 1480 Clabecq	4
LEVAQUE Myriam	rue des Lowas 18 1300 Wavre	5
DESMET Nathalie	rue de Mont-St-Pont 6 1440 Braine le Château	6
WILLEMS Fabienne	av. Demolder 73 1342 Limelette	7
DURASSE Segayam	av. des Capucines 67 1342 Limelette	8
VANESSE Samina	Av du Douaire 50 1300 Wavre	9
HAUTAIN Carine	rue Clément Delpierre 4 1310 La Hulpe	10
DUMONT Anne-Marie	rue du Roi Louis 44 1470 Genappe	11
LANDELOOS Magali	Chée d'Ophain 213 1420 braine l'Alleud	12
BUFFET Christiane	rue de Rosières 53 1332 Genval	13
HAVENNE Anne Catherine	rue Ernest Deltenre 52 1495 Villers-la-Ville	14
DELIRE Aurore	rue Draye 1a 1320 Notebais	15

Nom, Prénom	Adresse	N° ordre
MAUWET Annick	rue Trieu du Bois 19/12 1430 Rebecq	16
FIEVET Christel	rue des Prés 34 1315 Incourt	17
VERHOEVEN Véronique	Place 2 D 1315 Opprebais	18
BAILLE Candice	Allée des Freesias 28/3 1030 Bruxelles	19
DESMET Fabienne	Avenue de l'Aviation 14 1400 Nivelles	20
VERGEYNST Cécile	avenue de la Meuse 34 1300 Limal	21
MANIL Marie-Cecile	Clos des Crayeux 12 1390 Grez-Doiceau	22
BLOUQUIAUX Carine	Venelle de la Placette 5 1440 Wauthier-Braine	23
CAMBERLIN Isabelle	rue de la Station 48 1480 Tubize	24
BREBAERT Ariane	Av procession aux Reliques16 1300 Wavre	25
GONZALEZ Melissa	avenue Wilmart 103 1360 Perwez	26
FONTAINE Rebecca	rue des Ponts 95 1480 Tubize	27
MINSCHAERT Sylvia	rue de la station 150 1457 Walhain	28
MULENDERS Vinciane	Avenue des Pervenches 22 1341 Ceroux Mousty	29
COMPTE Marie-Alice	Rue du Petit Moulin 6 7181 Feluy	30
DUBOIS Caroline	Place Communale 53 1332 Genval	31

la Présidente: